



Alexandre Dumas père, d'après une photographie.

ENTRE PRESSE ET LITTÉRATURE  
LE MOUSQUETAIRE, JOURNAL DE M. ALEXANDRE DUMAS  
(1853-1857)

Actes du Colloque organisé à Lyon (8 décembre 2005)  
et à Liège (7-8 décembre 2006)

Édités par

Pascal DURAND ET SARAH MOMBERT



2009

Diffusion  
Librairie DROZ S.A.  
11, rue Massot, Genève 12

Année 1854.—N° 359.

2830

Lundi 20 novembre.

BUREAUX A PARIS Rue Coq-Héron, N° 5.

Tous les Articles sont signés. La censure est indépendante de l'opinion en chef, et cette sous la responsabilité de l'écrivain qui la signe.

Les Mémoires sont envoyés par la poste. Ils sont payés.

La Rédaction est gratuite.

Les Lettres non adressées, seront épluchées et renvoyées.

Un Numéro 15 centimes.



PRIX D'ABONNEMENT:

Table with 2 columns: PRIX, DÉPART. Rows for 12 mois, 6 mois, 3 mois, 1 an.

NOUVEAU MODÈ D'ABONNEMENT POUR PARIS.

ABONNEMENT AU MOIS LE MOIS.

Payable d'avance par trimestre.

PRIX : 25 CENTIMES.

Le Numéro porte à domicile entre 4 h. et 6 h. du soir.

Le Journal est adressé gratis, comme d'habitude, aux abonnés qui le demandent par lettre affranchie.

Un Numéro 15 centimes.

LE MOUSQUETAIRE

JOURNAL DE M. ALEXANDRE DUMAS.

Les Bureaux du journal le MOUSQUETAIRE sont transférés rue Coq-Héron, 5.

A partir de ce jour, le prix de l'abonnement au MOUSQUETAIRE est fixé comme il suit :

Table with 2 columns: PRIX, DÉPART. Rows for 12 mois, 6 mois, 3 mois, 1 an.

Un Numéro 15 centimes.

NOUVEAU MODÈ D'ABONNEMENT.

ne se paie que d'avance.

ABONNEMENT AU MOIS LE MOIS, PAYABLE NUMÉRO PAR NUMÉRO.

Prix : 25 CENTIMES le Numéro, remis à domicile.

Il ne doit être payé qu'après réception de la feuille. Les abonnés qui ne paient pas d'avance ne sont pas responsables de la censure, mais ils ne peuvent pas se plaindre pour les lettres envoyées par la poste.

CALSERIBS DE BOUT-BELAN.

Chers lecteurs, belles lettres ! Il y a quelques jours que l'on s'honorait de vous dire que je savais bien ce qui m'acquiesait au Mousquetaire. Seulement, je demandais, pour le faire comme il se doit, mille abonnés de plus. Eh bien ! c'est incroyable ! depuis quinze jours ou trois semaines, il nous en est venu près de cinq cents. De sorte que nous pouvons commencer d'entreprendre ces améliorations dont vous nous parlez. Car nous sommes bien certains que les cinq cents autres sont en route, suivis de mille, de deux mille, et peut-être même de trois mille autres encore.

Il en sera pour nos abonnés comme il en a été pour nos souscriptions de bienfaisance. Quand je vous ai demandé cent francs pour une bonne œuvre, vous n'en avez envoyé que cent francs.

Et vous n'avez jamais manqué, remarquez bien cela, depuis un an.

Depuis un an. Et mon Dieu ! oui, chers lecteurs, car il y a toujours eu un an, jour pour jour, que nous sommes entrés en relations, en correspondances directes, en communications d'idées.

Comme le temps passe vite, n'est-ce pas, entre amis ?

Aussi, pour remercier dignement ses anciens amis, — car vous êtes déjà pour le Mousquetaire de vieux amis, — combien d'amours n'ont pas duré autant que notre amitié ? — aussi, pour remercier dignement ses anciens amis, — et pour recevoir convenablement les nouveaux, — le Mousquetaire, comme vous voyez, a fait de belles choses.

Pas peut-être, entendons-nous bien : ce sont les serpens qui changent de peau, pas le Mousquetaire. Il n'est débarrassé de sa vieille déffroque : il a mis hors son habit de papier gris, qui commencent à le faire ressembler à Castel-Bonnet, et avec lequel il faisait froid à voir, car voilà l'hiver venu.

Il a pris un beau manteau blanc, épais et chaud, et il vous l'a montré avec ces caractères neufs que nous vous promettons depuis quelques jours.

Nous avons, en outre, pour imprimer, une encre excellente, presque aussi bonne que celle avec laquelle j'écris. Vous nous l'avez donc plus facilement, et, par conséquent, plus agréablement, chers lecteurs.

Et vous, chères lectrices, vous n'avez plus rien à craindre pour vos gants froids et pour vos jolis doigts roses. Giraud, notre ami Giraud, comme vous voyez, nous a fait un beau mousquetaire, bien grave, mais carrément, avec son épée au côté et sa carabine à portée de sa main. De ces armes, il fera rarement un usage agressif, mais il

les consacrer à la défense de tout ce qui sera traité honnêtement grand, vraiment honorable.

Si mission est d'encourager, d'appuyer, de soutenir, de maintenir le mouvement.

Si le Mousquetaire est venu du temps d'Hérogéoppe Morreau, Hérogéoppe Morreau ne serait certainement pas mort de froid.

Si le Mousquetaire est venu du temps de Gros, Gros ne se serait peut-être pas noyé de désespoir.

Il a le bras assez solide pour soutenir le génie inconnu dans le jeune homme, le génie méconnu dans le vieillard. Et s'il se, ce n'est pas à lui de dire et ce qu'il est, ni ce qu'il sera.

Il est et sera ce qu'il a été. Son changement ne sera que dans la costume. Supposez d'ailleurs ayant hérité de six mille livres de rente de mon père.

Il sera un riche händler, comme Foghios de beau loge, comme Athos, de fines odeurs, comme Aramis. Mais il sera toujours le bon et brave Gascon, qui vous salue, promettant peut-être plus qu'il ne tient, mais faisant tout ce qu'il peut pour tenir ce qu'il a promis.

Il est vrai de dire aussi que ce n'était point sa fièvre si ses tentatives avaient été. Il avait à lutter contre des difficultés qui aujourd'hui sont apaisées.

Ainsi désormais, quand il promettra des illustrations, il donnera, grâce à son papier splendide et aux moyens d'exécution de son nouvel imprimeur, de véritables illustrations, et non plus ces pauvres feuilles de papier gris, tachées d'encre, qui l'ont rendu si hautain, qu'après deux ou trois essais infructueux, il a jeté de côté clichés et bois, ne demandant qu'une chose, est-ce qu'un ouï-dit ou l'impression de s'en servir.

Giraud, mon ami, toi qui me promets pour le Mousquetaire un grand bois de ton bon tableau de notre belle Espagne, tu seras content, je t'en réponds.

La vente centrale. La vente particulière. La haute vente, autorité suprême, absolue, souveraine, insaisissable, incommode, élastique.

Le nombre des ventes centrales et particulières était cinquante. Chaque réunion de vingt Carboniers formait une vente particulière. Trois ventes particulières étaient réunies sous les yeux de M. Jarak.

Chaque de ces ventes isolées était donc son président, un député, un secrétaire-entraîneur des consciences, et un député.

Le but de toute vente particulière était le rattachement de la municipalité, fait commun et dans lequel la Carbonnérie avait été instituée.

On s'occupait peu de reconnaître, de reconnaître. Gagner les élections, élever le roi, le roi, le roi, tel était le but que se proposait d'atteindre tout Carbonnier, quelle que soit sa sympathie pour tel ou tel parti ou telle forme de gouvernement.

Carbonniers, écrivains, écrivains, écrivains, écrivains, écrivains, et si M. Jarak avait eu les cent yeux d'Argus, il eût vu sans doute saigner au fond des consciences, dans quelque angle opposé à celui des municipalités, les lèches des écrivains et des républicains.

Chaque vente particulière, comme nous l'avons dit, avait un député. C'était ce député, délégué par elle, qui formait la vente centrale. La vente centrale, composée de vingt membres, lesquels membres n'étaient autres que les vingt députés élus par les vingt ventes particulières. La vente centrale était organisée comme la vente particulière et à son tour elle était un député, un conseiller et un député. Le député de la vente était délégué près de la haute vente,

Feuilleton de MOUSQUETAIRE du 20 Novembre.

LES MOHICANS DE PARIS

EN TROIS CHAPITRES.

LA CHARBONNERIE.

Les républicains du royaume de Naples, sous le règne de Ferdinand, avaient une bien grande affaire et contre Ferdinand, s'étaient réfugiés dans les gorges profondes des Abruzzes, et avaient formé une alliance avec le nom de Carboniers. En 1810, le Carbonnier italien prit un grand développement par les affinités avec les patriotes de France. Cet accroissement éveilla l'attention et les soupçons du gouvernement de la Restauration. Un fait se produisit à Rome. Le Carbonnier Quérini fut poursuivi criminellement par les autorités de la Cour pour tentative d'empoisonnement. Dans l'instruction, on découvrit qu'il avait fait exécuter un jugement de mort, venant à frapper un Carbonnier accusé d'avoir révélé le secret de l'association. Refusé de ce fait par les magistrats de la Cour, le ministère avait arrêté les cours des journaux : l'un après l'autre et des mesures très sévères étaient prises, et il, une crainte que de nouvelles sociétés se pussent former. Sous une forme de gouverne-

(1) Voir le numéro de 27 novembre. Les reproductions de la rédaction sont interdites.



J'ai encore quarante ou cinquante volumes de mes Mémoires à publier ; [...] ces quarante ou cinquante volumes deviennent de plus en plus compromettants au fur et à mesure qu'ils se rapprochent de notre époque, et [...] j'en désire prendre la responsabilité, non seulement comme auteur, mais comme éditeur.

Certes, la suite de cet article en forme de dialogue détourne le propos sur les querelles personnelles que risquent de susciter les Mémoires (« Vous n'attaquez pas seulement les choses, mais les hommes ») ; reste que l'entreprise de Dumas mémorialiste n'a rien d'individuel ou de privé, et constitue, aux yeux de son auteur, une histoire vivante de la France contemporaine :

En m'adjoignant à vous, en pressant de ma main gauche la main droite d'un artiste, de ma main droite la main gauche d'un prince, je deviens un des

anneaux de la chaîne d'or qui relie le passé à l'avenir. Non, ce ne sont pas mes Mémoires que j'écris; ce sont les Mémoires de tous ceux que j'ai connus, et, comme j'ai connu tout ce qui était grand, tout ce qui était illustre en France, ce que j'écris, ce sont les Mémoires de la France<sup>1</sup>.

Projet ambitieux qui, on en conviendra, peut difficilement se réduire à la seule littérature... Cet objectif historique est apparemment incompatible avec les limites que la loi impose au petit journal. Sans doute le prospectus aguilleur du *Mousquetaire* promet-il plus qu'il ne tient : il y a là un coup de bluff savamment organisé (on y reviendra), mais pas seulement. Car, en ces temps de silence forcé, l'opposition est obligée de se réfugier dans les colonnes des journaux et revues littéraires, où s'embusquent les opposants à l'Empire — en attendant la libéralisation des lois sur la presse à la fin des années 1860. Vallès rappelle cette particularité des années difficiles de l'Empire autoritaire :

Nous étions des chroniqueurs ou des humoristes littéraires, rien de plus ! Je voudrais bien même retrouver les articles que j'ai publiés dans ce journal [*La Situation*] — où Grenier faisait alors de l'opposition, où il était, du moins, anglomane jusqu'au bout des ongles, c'est-à-dire ouvert à toute copie verte et curieuse, comme Villemessant au *Figaro* — ce *Figaro* où tant d'insurgés ont passé !

Vous êtes, par bonheur, trop jeune pour avoir connu ce genre de tribune, singulière, née du sang et de la boue de l'empire. Les réfractaires tiraient d'où ils pouvaient, du moment qu'ils gardaient leur opinion personnelle haute et claire<sup>2</sup>.

En ces premières années du Second Empire, le petit journal n'a pas pour seules Muses la littérature et la frivolité; le discours oblique et la rhétorique allusionniste étaient d'autant plus efficaces qu'ils s'adressaient à un public averti, qui savait lire (la censure aussi d'ailleurs, comme bien des grands journalistes de la période en font l'expérience). C'est pourquoi il semble intéressant de considérer *Le Mousquetaire* dans cette perspective : les six premiers mois d'existence du journal suggèrent un positionnement prudent mais, sur bien des points, sans équivoque.

#### LA DÉFENSE DE LA LIBERTÉ DANS L'ART

Des *Mémoires* « de plus en plus compromettants » : voilà ce qu'annonce triomphalement Dumas aux futurs lecteurs du *Mousquetaire*. Et de multiplier les récits des menaces que la censure fait peser sur l'œuvre, jusque-là publiée en feuilleton dans *La Presse* de Girardin. À sa fille Marie, Dumas écrit fin septembre 1853 :

<sup>1</sup> DUMAS (Alexandre), *Mes Mémoires*, t. I, Paris, Robert Laffont, « Bouquins », 1989, p. 1113. Tous les extraits des *Mémoires* de Dumas, hormis les passages parus dans les n° 1 à 160 du *Mousquetaire*, renverront à cette édition en deux tomes, préfacée et annotée par Claude Schopp.

<sup>2</sup> VALLÈS (Jules), Lettre du 7 août 1879, dans DISEGNI (Silvia) (dir.), *Les Amis de Jules Vallès*, « Correspondance d'exil », n° 28, décembre 1999, p. 122.

Il faut mettre cette note dans *L'Indépendance* [belge] : « Les *Mémoires* d'Alexandre Dumas vont cesser de paraître dans *La Presse*, un avertissement ayant été donné à M. de Girardin par M. Collet-Mégret, chef de la censure. »

Une lettre à Victor Hugo, datée du 5 novembre, annonce que *Le Mousquetaire* à venir prendra le relais pour publier le texte menacé :

Vous savez que mes *Mémoires* sont arrêtés mais comme on ne veut pas le dire hautement, on pèse sur Girardin et Girardin m'écrit qu'il ne peut pas les continuer.

Je vais faire un journal pour les mettre au pied du mur, nous verrons si on les arrêtera<sup>3</sup>.

Dumas se prétend victime des persécutions de l'Empire, comme ses amis républicains exilés ou réduits au silence :

Le journal *La Presse* publie en ce moment mes *Mémoires*, mais vous devez comprendre combien ces mémoires d'un auteur républicain, fils d'un général républicain, subissent de coupures en ce moment<sup>4</sup>.

Que faut-il penser de ces propos, qui feraient des *Mémoires* l'œuvre incendiaire d'un intraitable républicain ? Claude Schopp a mis au jour les raisons réelles qui expliquent le lancement du *Mousquetaire*. Exilé à Bruxelles pour dettes (et non, comme beaucoup de ses amis républicains, pour raisons politiques), Dumas doit inventer, de toute urgence, une opération éditoriale qui lui permette de gagner quelque argent sur lequel ses créanciers n'aient pas de prise. Les *Mémoires* lui offrent une première solution :

Une affaire est montée : on publiera à Bruxelles une édition des *Mémoires*, la seule véritable, puisque dans les feuilletons de *La Presse*, où ils sont imprimés depuis le 16 décembre 1851, « ils se trouvent tellement mutilés par la censure qu'ils sont méconnaissables aux yeux mêmes de leur auteur ». Dumas crie à la censure avant que la censure n'ait encore aiguisé ses ciseaux. Il s'agit d'un bluff publicitaire, mais aussi d'une manœuvre politique : se poser en victime de la censure de Bonaparte c'est rejoindre la troupe des proscrits<sup>5</sup>.

La création du *Mousquetaire*, telle que la présente le prospectus, obéit à la même logique ; il s'agit de combiner une affirmation de solidarité républicaine avec une campagne de publicité rondement menée. Noël Parfait se désole de cette entreprise économiquement et littérairement aventureuse, et en souligne le paradoxe : la publication dans une feuille littéraire ne peut que priver les *Mémoires* de toute portée politique, ce qui expliquerait leur progressif délitement.

<sup>3</sup> Passage cité par Claude Schopp, *Alexandre Dumas*, Paris, Fayard, 2002, p. 472.

<sup>4</sup> Lettre citée par Claude Schopp dans sa préface aux *Mémoires* d'Alexandre Dumas, *op. cit.*, p. XXXVI.

<sup>5</sup> SCHOPP (Claude), *Alexandre Dumas*, *op. cit.*, p. 450.

Girardin reçut l'avertissement officieux de suspendre la publication des *Mémoires*. Dumas, furieux, se monta la tête [...] *Le Mousquetaire* fut créé! [...] Les *Mémoires* qui en forment la partie principale et dont la politique est désormais exclue, puisque le journal est purement littéraire, ne sont plus qu'un indigeste recueil de vieilles anecdotes de coulisses; et de citations faites sans ordre, sans plan, à tort et à travers<sup>6</sup>.

À l'évidence, le texte des *Mémoires* tel que les publie *Le Mousquetaire* n'a rien d'un brûlot républicain, ni d'un pamphlet anti-Badinguet. Reste que ces *Mémoires* contribuent à la production, au sein de la polyphonie journalistique, d'un discours dont les implications politiques sont indéniables. Ainsi, les *Mémoires* construisent une mythologie auctoriale qui fait de Dumas un « républicain historique<sup>7</sup> », de cœur, de vocation et de conviction; son engagement lors des Trois Glorieuses est explicitement lié à son implication dans les émeutes républicaines de 1832<sup>8</sup>, et le récit rend hommage, avec insistance, aux amis démocs-socs que le coup d'État a condamnés à l'exil<sup>9</sup>. C'est tout un scénario d'auteur qu'esquissent les feuillets des *Mémoires* déjà parus dans *La Presse* : *Le Mousquetaire* en hérite.

La prudence oblige néanmoins le nouveau journal à biaiser : à défaut de proclamer son attachement à la République et son refus de l'Empire, Dumas insiste sur sa fidélité envers les vaincus. Revenant sur la double expérience révolutionnaire de 1830 et de 1848, il met en évidence un désintéressement dont beaucoup, en ces lendemains du coup d'État, ne peuvent guère se vanter, tout en revendiquant la hauteur de vues propre à l'écrivain-prophète — toutes considérations hautement morales qui débouchent sur une conclusion fort claire :

Comme on le voit, je ne suis pas de ceux que les révolutions enrichissent.

Il est vrai que je ne suis pas non plus de ceux qu'elles renversent. Je plane au-dessus d'elles comme les oiseaux et les nuages; puis, les révolutions accomplies, je dirige mon vol, non pas du côté où est le pouvoir, la

<sup>6</sup> Lettre du 23 décembre 1853, citée par Claude Schopp, *Alexandre Dumas, op. cit.*, p. 470.

<sup>7</sup> « L'attitude de Dumas pendant les Trois Glorieuses, telle qu'elle est peinte dans *Mes Mémoires*, ne laisse pas de surprendre. [...] Rien n'est précisé sur les mobiles idéologiques qui le font agir, alors même qu'à Bruxelles, où s'élabore le récit, le mémorialiste se réclame hautement républicain. L'apparente contradiction peut-elle être résolue? Dumas se considère comme un républicain historique, parce que fils d'un général républicain » (SCHOPP (Claude), préface aux *Mémoires* d'Alexandre Dumas, *op. cit.*, p. XXVI).

<sup>8</sup> DUMAS (Alexandre), *Mes Mémoires, op. cit.*, t. I, p. 377.

<sup>9</sup> Ainsi de l'imprimeur Auguste Barthélemy, « un de ces partageux à 30 000 livres de rente qui devaient renverser la société de fond en comble en 1852, si elle n'eût été miraculeusement sauvée en 1851, par le coup d'État du Deux-Décembre » (DUMAS (Alexandre), *Mes Mémoires, op. cit.*, t. I, p. 379). Barthélemy, représentant du peuple à la Constituante et à la Législative, « forcé de s'expatrier après le Deux-Décembre, est resté cinq mois à Bruxelles » (*Ibid.*, p. 866).

fortune, mais du côté où sont la justice et la loyauté, dussé-je suivre la justice dans l'exil, la loyauté dans la proscription<sup>10</sup>.

Cette solidarité républicaine trouve son écho dans une lettre de René de Rovigo publiée dans *Le Mousquetaire* le 8 décembre 1853 (quelques jours, donc, après le funeste anniversaire du Deux-Décembre); ce texte fait l'éloge de Dumas en ces termes : « L'on vous accuse de mobilité en fait d'opinions politiques, parce que vous vous montrez, ainsi que Caton, invariablement épris des causes vaincues! » L'allusion contemporaine aux proscrits se double d'une référence quasi-littérale au célèbre vers de Lucain *Victrix causa deis placuit, sed victa Catoni*<sup>11</sup>; dans le contexte de la *Pharsale*, c'est bien de la cause républicaine qu'il s'agit (et non de la prédilection pour les vaincus en général). Bel éloge de la constance et du courage dans la défaite, aux temps troublés de la guerre civile et du despotisme naissant : *Le Mousquetaire* serait-il, à sa manière, le (volubile) Caton des temps modernes?

Le héros des *Mémoires* se présente ainsi comme un républicain dont le passé politique dialogue incessamment avec le présent de l'écriture; ces débats du temps présent entrent en résonance avec la résurrection des luttes d'autrefois, selon un jeu d'échos que les différentes rubriques du journal ne peuvent que favoriser. Ainsi, *Le Mousquetaire* publie en même temps (les 27, 28 et 29 avril 1854) le récit des émeutes républicaines de 1832 (*Mémoires* de Dumas, feuilleton du rez-de-chaussée), et certains épisodes de la jeunesse républicaine de François Arago à l'École Polytechnique (*Mémoires* d'Arago, insérées dans le corps du journal) : ce qui permet d'évoquer d'autres résistances républicaines plus actuelles, dont un journal littéraire ne saurait faire mention...

Ces allusions construisent une posture auctoriale et un système d'énonciation qui situent très précisément le journal dans l'espace politique. Aussi n'est-il pas anodin de voir *Le Mousquetaire* engager vigoureusement le combat sur le seul terrain que lui laisse la loi : celui de la liberté d'expression, débat lourd d'enjeux en cette période où la presse se trouve bâillonnée. Dumas et ses collaborateurs attaquent énergiquement la censure sous toutes ses formes et n'ont de cesse de réclamer la liberté dans l'art.

Les *Mémoires* le rappellent, cette polémique ressurgit sans cesse tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle — d'où cette loi générale qui vaut certes pour la Restauration et la monarchie de Juillet, mais que le lecteur pourra sans peine appliquer au nouveau régime de Napoléon III : « Il y a toujours eu une censure — excepté les deux ou trois premiers mois qui suivent le jour où les princes montent sur le trône, et les deux ou trois mois qui suivent le jour où ils en sont chassés; mais, ces trois mois écoulés, la censure, qui a fait le plongeon, repaît sur l'eau<sup>12</sup>. » Avant même le coup d'État, « l'an III de la Deuxième République, M. Louis Bonaparte étant président », la censure dramatique interdit la

<sup>10</sup> DUMAS (Alexandre), *Mes Mémoires, op. cit.*, t. II, pp. 167-168.

<sup>11</sup> LUCAIN, *La Pharsale*, t. I, v. 128 (ce vers est très célèbre, et sans doute connu de tous les lecteurs de Dumas).

<sup>12</sup> DUMAS (Alexandre), *Mes Mémoires, op. cit.*, t. I, p. 623.

lecture publique d'un poème composé par Théophile Gautier à la gloire de Corneille<sup>13</sup> ! De ministère en ministère, d'un régime à l'autre, les mêmes esprits étroits, les mêmes censeurs vétilleux bloquent toute avancée de l'art, empêchent toute parole libre<sup>14</sup>. Malgré sa réserve prudente, *Le Mousquetaire* est lui-même victime de ce régime d'oppression. Dans le feuilleton du 17 décembre 1853, les *Mémoires* de Dumas racontent un épisode datant des débuts de la monarchie de Juillet : au Conseil d'État, face à Scribe qui préconise une censure dramatique sévère et une politique culturelle ferme appuyée sur une gestion autoritaire des subventions officielles, Dumas défend la liberté économique et littéraire des théâtres. Le feuilleton s'interrompt au moment où Victor Hugo va prendre la parole. Or le lendemain, 18 décembre 1853, l'abonné de *Mousquetaire* cherchera en vain ce discours de Hugo, prononcé pourtant vingt ans plus tôt ; une note l'avertit :

Au moment de mettre en page le feuilleton, nous nous sommes aperçu que la reproduction des débats de notre séance au Conseil d'État entraînait le journal sur un terrain sur lequel nous avons promis à nos lecteurs ne pas nous hasarder. Ceux qui voudront avoir la suite de cette curieuse séance la retrouveront tout entière dans le tome XXV de mes *Mémoires*<sup>15</sup>.

Faute de pouvoir débattre directement des aspects contemporains de la question, même sous couvert d'un détour historique, *Le Mousquetaire* a recours à deux tactiques complémentaires. D'une part, il mentionne le plus souvent possible les attaques répétées de la censure contre les œuvres de Hugo, dès la Restauration et sous la monarchie de Juillet : Philibert Audebrand rappelle que *Marion de Lorme* et *Angelo, tyran de Padoue* furent tout d'abord interdits<sup>16</sup> ; un chapitre des *Mémoires* (publié dans *La Presse*) citait d'ailleurs le plaidoyer prononcé en 1832 par Hugo devant le Tribunal de Commerce, pour protester contre l'interdiction du *Roi s'amuse* : « Les idées d'immobilité et de pouvoir ont momentanément plus de faveur que les idées de progrès et d'affranchissement. C'est une réaction naturelle après cette brusque reprise de toutes nos libertés au pas de course, qu'on a appelée la révolution de 1830. » Analyse qui prend un sens très clair au moment du tournant réactionnaire de la Deuxième République ; la suite du plaidoyer de Hugo en 1832 semble prophétiser le coup d'État :

Pour peu que cela continue encore quelque temps, pour peu que les lois proposées soient adoptées, la confiscation de tous nos droits sera complète. Aujourd'hui, on me fait prendre ma liberté de poète par un censeur ; demain, on me fera prendre ma liberté de citoyen par un gendarme ; aujourd'hui, on me bannit du théâtre ; demain, on me bannira du pays ; aujourd'hui on me bâillonne ; demain on me déportera ; aujourd'hui, l'état de siège est dans la

<sup>13</sup> *Ibid.*, p. 633. Était en cause le vers suivant : « Le poète grandit et le roi diminue ! »

<sup>14</sup> *Ibid.*, pp. 947-948.

<sup>15</sup> Note signée d'Alexandre Dumas, *Le Mousquetaire*, n° 29, 18 décembre 1853.

<sup>16</sup> Philibert Audebrand, « Glanes », *Mousquetaire*, n° 97, 25 février 1854.

littérature ; demain, il sera dans la cité [...] Nous aurons l'Empire, moins l'Empereur<sup>17</sup>.

Toutes les libertés se tiennent : à défaut de pouvoir attaquer de front le despotisme impérial, *Le Mousquetaire* offre à ses lecteurs un dénombrement accablant des œuvres frappées par la censure, en commençant bien entendu par celles de Dumas lui-même. Après l'interdiction de *La Jeunesse de Louis XIV* au Théâtre-Français, Arsène Houssaye rencontre le même obstacle pour *La Jeunesse de Louis XV* : les lecteurs suivent de près l'affaire dans les numéros du 8 et 10 décembre 1853, avant d'apprendre le 20 février 1854 le triomphe de la pièce de Dumas à Bruxelles :

Permettez-moi de vous annoncer le très grand succès que vient d'obtenir *La Jeunesse de Louis XIV* au théâtre du Vaudeville de Bruxelles [...] Nous vous renvoyons à un feuilleton de *L'Indépendance belge*<sup>18</sup>.

Ces mésaventures font de Dumas un véritable martyr de la liberté d'expression, un exilé de l'intérieur :

Notre rédacteur a oublié de dire, quoique le fait ait déjà près de trois semaines de date, qu'à la livraison du septième tableau d'*Olympe de Clèves*, M. Thibaudeau m'a fait prévenir de l'inutilité de lui livrer les deux derniers tableaux, la commission d'examen ne devant pas permettre la représentation de la pièce. [...] De grandes difficultés se sont faites aussi pour la reprise des Mousquetaires à la Porte-Saint-Martin.

*Isaac Laquedem*, arrêté. — *Antony*, arrêté. — *La Jeunesse de Louis XIV*, arrêtée. — *La Jeunesse de Louis XV*, arrêtée. — *Olympe de Clèves*, arrêtée. — *Les Mousquetaires*, en fourrière.

Tout cela en une seule année, et contre un seul auteur<sup>19</sup>.

La censure poursuit également de ses foudres les proches de Hugo, à défaut de tenir le grand homme ; voici Vacquerie victime de l'arbitraire ministériel : « M. Aug. Vacquerie a fait recevoir avec grande faveur par le comité de lecture du Théâtre-Français une comédie, en trois actes et en vers, intitulée *Souvent homme varie*... Mais le comité d'examen du ministère de l'Intérieur l'a défendue<sup>20</sup>. » Vacquerie réagit en proposant, en échange de la comédie censurée, un drame significativement intitulé *Le Faiseur de rois*, finalement joué sous le titre plus anodin de *La Vengeance de Formosa*<sup>21</sup> : *Le Mousquetaire* en avertit ses lecteurs dès la nouvelle rendue publique.

Dans un tel contexte, Dumas ne manque jamais de défendre la liberté d'expression sous toutes ses formes, même lorsqu'une revue de fin d'année se moque de son journal :

<sup>17</sup> DUMAS (Alexandre), *Mes Mémoires*, op. cit., t. I, pp. 978-979.

<sup>18</sup> Alexandre Dumas, « Causerie avec mes lecteurs » ; *Le Mousquetaire* reproduit dans ses colonnes ledit feuilleton.

<sup>19</sup> Fages, « Revue dramatique », *Mousquetaire*, n° 52, 11 janvier 1854.

<sup>20</sup> Article d'A. Dupeuty, *Mousquetaire*, n° 44, 2 janvier 1854.

<sup>21</sup> Hector D'Assoucy, « Petite gazette », *Mousquetaire*, n° 107, 8 mars 1854.

M. Alexandre Dumas est trop connu comme partisan de la liberté de la pensée pour n'être pas de l'avis de la censure qui a laissé passer toutes ces belles choses. En lisant hier et ce soir même ses feuilletons sur une discussion littéraire devant le Conseil d'État, le lecteur a pu se convaincre que M. Alexandre Dumas a toujours appelé de tous ses vœux, pour ses confrères et pour lui, cette liberté si nécessaire au développement de la littérature<sup>22</sup>.

Et *Le Mousquetaire* d'appeler en renfort tous les poètes qui, comme les écrivains de 1853, se sont heurtés à une censure vigilante jusqu'à la paranoïa, et capable de frapper les textes les moins subversifs. Certains vers d'Hégésippe Moreau, par exemple, semblent étrangement actuels :

Poète infortuné, sous ta plume prudente,  
En vain tu retiendras l'épigramme pendante ;  
À chaque livraison un jury menaçant  
Donnera la torture au poème innocent ;  
Il flairera partout des délits et des crimes,  
Ainsi qu'un or suspect contrôlera tes rimes,  
Et les fera sonner tour à tour, à dessein  
D'en tirer quelque bruit ressemblant au tocsin<sup>23</sup>.

Si le journaliste de 1853 déclare renoncer à la politique, ce n'est donc pas au nom d'une quelconque (et illusoire) autonomie du champ littéraire : la vie de l'art, comme celle des peuples, exige la liberté. Le 5 décembre 1853 (date d'autant plus révélatrice que l'article est daté de la veille), Dumas définit très clairement sa conception des rapports antagonistes qui opposent les écrivains contemporains et le régime du Second Empire : « Je sais trop ce qu'elle nous a coûté cette déesse fatale [la politique]. Elle nous a coûté le génie de Lamartine et la présence d'Hugo<sup>24</sup>. » Dès lors, la liberté créatrice de l'art, que *Le Mousquetaire* entend ressusciter, se confond avec le génie de la France mis au tombeau non par « les révolutions » (comme l'affirme prudemment l'article), mais bien par le récent coup d'État : « Oh ! jeune, pur et beau génie de la France, génie au front étoilé, secoue ton linceul et lève-toi<sup>25</sup>. »

#### SOLIDARITÉS RÉPUBLICAINES

Si *Le Mousquetaire* prétend ressusciter, dans l'acte même de l'écriture, l'idéale phalange des jeunes combattants romantiques de 1830, cet objectif se double d'une visée plus spécifiquement politique<sup>26</sup>. Car beaucoup de ces membres des cénacles d'autrefois se sont engagés dans la défense de la répu-

<sup>22</sup> Alfred Asseline, « Revue dramatique », *Mousquetaire*, n° 30, 18 décembre 1853.

<sup>23</sup> *Mousquetaire*, n° 34, 23 décembre 1853 [numéro consacré à la mémoire du poète Hégésippe Moreau].

<sup>24</sup> Alexandre Dumas, « Causerie avec mes lecteurs », *Mousquetaire*, n° 16, 5 décembre 1853.

<sup>25</sup> *Ibid.*, fin de l'article (péroraison, serait-on tenté de dire...).

<sup>26</sup> Voir sur ce point le chapitre 2 du présent ouvrage.

blique démocratique, et parfois sociale : Lamartine est une figure de proue de la révolution « littéraire » de 1848, cependant que Hugo exilé emblématise, pour les contemporains, la proscription de la liberté. En convoquant autour de lui les fantômes des illustres absents, en évoquant les grandes voix du romantisme, Dumas n'obéit pas seulement aux tentations de la nostalgie ; cette réactivation a un impact immédiat auquel les lecteurs du journal ne pouvaient qu'être sensibles.

C'est évidemment Victor Hugo, le frère d'armes et l'ami de toujours, qui figure au premier rang de ces crypto-collaborateurs du *Mousquetaire*. L'exilé, qui depuis son départ est resté en correspondance avec Dumas, félicite son confrère d'avoir engagé un combat journalistique contre Napoléon-le-Petit :

Au début de janvier 1854, Alexandre Dumas tient entre ses doigts un billet de Victor Hugo : « Je lis votre journal. Vous nous rendez Voltaire. Suprême consolation pour la France humiliée et muette. » (1<sup>er</sup> janvier). Il hésite : il voudrait le publier, mais ne serait-ce pas mettre en jeu le seul bien qui lui reste, celui de fouler le sol de son pays ? Il est pris d'une petite lâcheté dont il se rachète en donnant à lire le billet à chaque rencontre, en imprimant aussi souvent qu'il le peut le nom du célèbre proscrit dans son journal, en récitant à tout venant des vers des *Châtiments*<sup>27</sup>.

De fait, *Le Mousquetaire* ne manque jamais de rendre hommage au génie de Hugo. Dès le numéro-spécimen, l'auteur de *Marion de Lorme* (que Dumas cite très longuement dans ses *Mémoires*) apparaît comme le symbole de l'authentique créateur, par opposition aux « faiseurs » qui fournissent tant de vaudevilles indigestes aux Parisiens abrutis par la Fête impériale<sup>28</sup> ; le salut de l'art, et celui des critiques passe par un retour au groupe d'écrivains qui, dans les années 1830-1850, se sont fédérés autour de Hugo pour fonder la modernité. À Paulin Limayrac, qui se plaint de la médiocrité de la production contemporaine, le premier numéro du *Mousquetaire* conseille : « Rentrez chez vous avec une brassée de vers de Hugo ou de Lamartine, de romans de Balzac ou de George Sand, de vaudevilles de Scribe ou de drames de moi, je vous promets qu'alors vous ne serez plus embarrassé sur ce que vous aurez à dire<sup>29</sup>. » Et de citer à toute occasion, dans les *Mémoires*, de très longs passages du Maître — Claude Schopp souligne la charge polémique de cette copie d'emprunt : « Faut-il hurler au remplissage ? Ces vers sont ceux d'un proscrit dont la proscription touche aussi l'œuvre : citer, en ce 22 octobre 1853, Victor Hugo, c'est faire acte politique, lorsque l'admiration éclate à chaque ligne pour être affirmée encore plus haut en conclusion<sup>30</sup>. »

<sup>27</sup> SCHOPP (Claude), *Alexandre Dumas, op. cit.*, p. 474.

<sup>28</sup> « Hugo, le grand poète de notre époque, ne sait pas et ne saura jamais charpenter une pièce comme M. Dennery. Il est vrai que cela lui est bien égal... » (Alexandre Dumas, « Programme artistique du *Mousquetaire* », *Mousquetaire*, n° 1, 12 novembre 1853).

<sup>29</sup> Alexandre Dumas, réponse à un article de Paulin Limayrac, *Mousquetaire*, n° 1, 12 novembre 1853.

<sup>30</sup> SCHOPP (Claude), préface aux *Mémoires* d'Alexandre Dumas, *op. cit.*, t. I, p. XVI.

Jusque-là, rien de bien périlleux pour Dumas : faire l'éloge d'un grand écrivain ne fait pas nécessairement d'un journal littéraire une feuille séditieuse, malgré la charge explosive du nom de Hugo. Il en va tout autrement quand le débat se déplace sur le rôle politique de ce « génie hors ligne, qui a déjà joué et qui jouera encore un si grand rôle dans l'histoire littéraire et politique de son pays<sup>31</sup> ». *Le Mousquetaire* ne manque jamais de rappeler que Hugo prophétisa, en d'autres temps, la servitude que Napoléon III impose désormais à une France réduite au silence ; les « sauveurs de la société » ont toujours su profiter des grandes peurs bourgeoises qui, dans l'effroi des révolutions, sacrifient volontiers la liberté à l'ordre et à la propriété. À cet égard, le tournant réactionnaire de 1832 jette un éclairage pertinent sur l'actualité de 1853-54 ; c'est à Hugo que Dumas confie cette analyse, plus sociopolitique que littéraire :

Le moment de transition politique où nous sommes est curieux. C'est un de ces instants de fatigue générale, où tous les actes despotiques sont possibles dans la société, même la plus infiltrée d'idées d'émancipation et de liberté [...] À notre avis, le gouvernement abuse de cette disposition au repos et de cette crainte des révolutions nouvelles. Il a tort pour lui et pour nous. S'il croit qu'il y a maintenant indifférence dans les esprits pour les idées de liberté, il se trompe : il n'y a que lassitude. Il lui sera demandé sévèrement compte un jour de tous les actes illégaux que nous voyons s'accumuler depuis quelque temps. Que de chemin il nous a fait faire ! Il y a deux ans, on pouvait craindre pour l'ordre ; on est maintenant à trembler pour la liberté<sup>32</sup> !

Dans ce contexte de silence forcé, où chacun tremble devant le despotisme du parti de l'Ordre, l'écrivain a le devoir de ne pas courber la tête, et de se faire la voix retentissante de la conscience publique. Toute l'attitude de Hugo proscrit le proclame, et c'est l'illustre exilé en personne qui recommande cette fière attitude aux lecteurs et collaborateurs du *Mousquetaire* — par l'intermédiaire, cette fois, de l'éloge funèbre de Frédéric Soulié, prononcé sur sa tombe en septembre 1847 : « En cette grande époque littéraire où le génie [...] ne se sépare jamais de l'indépendance, Frédéric Soulié était de ceux qui ne se courbent que pour prêter l'oreille à leur conscience<sup>33</sup>. » Quant à ceux qui accusent Hugo de versatilité, en raison de ses divers engagements politiques passés, Dumas leur répond avec virulence : sans doute chaque régime comporte son lot de ralliés et d'opportunistes, comme Casimir Delavigne que les *Mémoires* accablent de mépris ; l'irréductible exilé incarne au contraire l'indéfectible fidélité aux causes justes, fussent-elles vaincues :

<sup>31</sup> DUMAS (Alexandre), *Mes Mémoires*, op. cit., t. I, p. 1008.

<sup>32</sup> DUMAS (Alexandre), *Mes Mémoires*, op. cit., t. II, p. 972 (extrait du plaidoyer de Victor Hugo contre l'interdiction du drame *Le Roi s'amuse*, 1832).

<sup>33</sup> *Mousquetaire*, n° 132, 2 avril 1854. Rappelons que *Le Mousquetaire* a ouvert une souscription pour élever un monument à Soulié, qui fut l'ami de Dumas.

Tels puritains touchent aujourd'hui un traitement de sénateur qui ont reproché au poète d'avoir, après l'interdiction de *Marion de Lorme* par Charles X, gardé sa pension primitive de 2 400 francs.

Dieu fasse miséricorde à ceux-là ! Ils sont aujourd'hui dans les anti-chambres de l'Élysée, et le premier poète de France et, par conséquent, du monde, est à Guernesey<sup>34</sup> !

Hugo s'impose ainsi comme le guide spirituel du *Mousquetaire* ; sa haute personnalité groupe autour du journal un bataillon d'irréductibles républicains, dont certains sont des « exilés de l'intérieur », victimes des persécutions du pouvoir impérial et gardiens, dans la France asservie, des valeurs de la liberté. Parmi eux, Dumas rend un hommage particulièrement appuyé à Michelet, l'auteur de *l'Histoire de la Révolution française*, désormais exclu de sa chaire au Collège de France et privé de toute tribune publique. À ceux qui se plaignent de la décadence de la littérature, le journal objecte que Michelet, et toute la lignée des historiens démocrates des années 1840, représentent l'honneur de l'esprit français :

Pour ne parler que des écrivains qui s'occupent de travaux historiques, quelle collection d'esprits sévères et austères ne voit-on pas parmi eux ! [...] M. J. Michelet, ce Tacite poète, lutte contre la maladie pour ne rien faire perdre de sa science, si riche et si vivifiante ; M. Louis Blanc, M. Rittiez et vingt autres expliquent à force de labeurs les secousses de notre époque<sup>35</sup>.

Le parallèle avec Louis Blanc est révélateur, tout comme la comparaison avec Tacite<sup>36</sup>, l'historien qui dénonça à la plus lointaine postérité les turpitudes des despotes romains, et imprima à la mémoire de Tibère, Caligula ou Néron une flétrissure éternelle : « C'est en vain que Néron prospère, Tacite est déjà né dans l'Empire », écrivait déjà Chateaubriand en 1807, à l'adresse d'un autre Bonaparte<sup>37</sup>...

En ces temps catastrophiques où l'Empire cherche à salir et à effacer le souvenir glorieux de la liberté française, les lecteurs du *Mousquetaire* sont appelés à retremper leur énergie en se nourrissant de la mémoire nationale : « Lisez Michelet, lisez-le souvent, lisez-le toujours ; son histoire est de la moelle de lion<sup>38</sup>. » Car Michelet apparaît, avant tout, comme l'écrivain

<sup>34</sup> DUMAS (Alexandre), *Mes Mémoires*, op. cit., t. I, p. 1057.

<sup>35</sup> « Petite gazette » [rubrique non signée], *Mousquetaire*, n° 111, 12 mars 1854.

<sup>36</sup> On retrouve ce rapprochement avec Tacite dans le n° 360 du *Mousquetaire* (21 novembre 1854).

<sup>37</sup> Cet article du *Mercur de France*, paru en 1807, consacra la rupture entre Chateaubriand et l'Empire : « Lorsque, dans le silence de l'abjection, l'on n'entend plus retentir que la chaîne de l'esclave, et la voix du délateur ; lorsque tout tremble devant le tyran, et qu'il est aussi dangereux d'encourir sa faveur que de mériter sa disgrâce, l'historien paraît, chargé de la vengeance des peuples. C'est en vain que Néron prospère, Tacite est déjà né dans l'Empire ; il croit inconnu auprès des cendres de Germanicus, et déjà l'intègre Providence a livré à un enfant obscur la gloire du maître du monde » (Passage célèbre repris dans les *Mémoires d'outre-tombe*, Paris, Le Livre de Poche, 1973, t. I, p. 647).

<sup>38</sup> *Mousquetaire*, n° 359, 20 novembre 1854 (Dumas répond à un jeune abonné qui lui demande des conseils de lecture).

républicain par excellence; par une déformation significative, Dumas en fait l'auteur d'une *Histoire de la République romaine*<sup>39</sup>, avant de célébrer sa magistrale *Histoire de la Révolution française*, qu'il cite très largement dans *La Comtesse de Charny* : « C'est que Michelet, c'est mon homme à moi, mon historien à moi. On n'a pas encore pensé à me le donner comme collaborateur; eh bien! si on ne me le donne pas, je déclare, moi, que je le prends<sup>40</sup>. » Et de déplorer la mise à l'écart de la grande œuvre républicaine, au profit d'une historiographie au service du parti de l'Ordre : « Des Thiers et des Mignet partout. / Pas de Michelet<sup>41</sup>. »

Rien d'étonnant à ce que l'Empire, à défaut d'exiler l'historien, frappe son œuvre de proscription. Car Michelet, comme Hugo, prophétise l'avenir par l'analyse qu'il propose du passé, armant ainsi les esprits pour les combats futurs; c'est précisément pour cette raison qu'on l'a chassé du Collège de France, où il exerçait une dangereuse influence sur la jeunesse des Écoles : « Vous ne supposerez pas que [Michelet] ment; on l'a chassé de sa chaire parce qu'il y disait, non seulement la vérité du passé, mais encore celle de l'avenir<sup>42</sup>. » Un poème d'Antoni Deschamps, daté de décembre 1847 et dédié à Michelet, synthétise la dimension indissociablement républicaine et nationale du grand écrivain :

Il sentait toujours là le baiser de la France.  
Ce terrible stigmaté à son front est resté,  
Car ce baiser suprême était la liberté<sup>43</sup>!

Autour des figures-phares de Hugo et de Michelet, *Le Mousquetaire* groupe volontiers une petite phalange de républicains irréconciliables. Dans une période où le Second Empire essaie de récupérer à son profit la gloire de Béranger, chantre de Napoléon-le-Grand (à sa mort en 1857, le chansonnier fut déclaré poète national et bénéficia de funérailles solennelles<sup>44</sup>), Dumas rappelle le passé républicain de l'écrivain; celui qui fut représentant du peuple en 1848 avait, dès 1832, alerté l'opinion avec une lucidité plus que jamais précieuse en 1853 :

<sup>39</sup> *Mousquetaire*, n° 41, 30 décembre 1853. Quoiqu'elle s'arrête en effet à la fin de la République, l'œuvre de Michelet s'intitule tout simplement *Histoire romaine*.

<sup>40</sup> Alexandre Dumas, « Causerie avec mes lecteurs », *Mousquetaire*, n° 43, 1<sup>er</sup> janvier 1853.

<sup>41</sup> *Ibid.* (la réflexion est, il est vrai, indirecte : Dumas, ayant oublié son propre exemplaire de l'*Histoire de la Révolution* à Paris, n'arrive à trouver l'ouvrage chez aucune de ses connaissances bruxelloises).

<sup>42</sup> DUMAS (Alexandre), *Mes Mémoires*, op. cit., t. I, p. 908.

<sup>43</sup> « À Michelet », *Mousquetaire*, n° 114, 15 mars 1854.

<sup>44</sup> Ces funérailles nationales révèlent l'efficacité de la stratégie de récupération impériale : « On évitait ainsi les manifestations qui auraient pu s'organiser en faveur d'un autre Béranger, le représentant de 48 et le poète du peuple. Cependant, ces funérailles parurent une sorte d'indice de sa compromission passive avec le régime et il y eut chez les républicains une volonté de démythifier la vieille idole » (PETITIER (Paule), *Jules Michelet, l'homme-histoire*, Paris, Grasset, 2006, pp. 332-333).

À quel moment Béranger dit-il que le monde fait naufrage, qu'on voit pâlir pilote et matelots? En février 1832, quand les Tuileries regorgent de courtisans, quand les journaux du gouvernement regorgent de louanges [...] enfin, quand, sur trente-six millions d'hommes dont se compose le peuple français, trente millions hurlent à tue-tête : « Vive Louis-Philippe, le soutien de l'ordre, le sauveur de la société! », quand le *Journal des Débats* crie : HOSANNA! et *Le Constitutionnel* : AMEN<sup>45</sup>!

Certes le poète du peuple n'a pas rejoint Hugo dans l'exil, mais ce serait une calomnie de voir là un signe de ralliement : « Peut-être me demandera-t-on comment il se fait que Béranger, républicain, habite tranquillement avenue de Chateaubriand, n° 5, à Paris, tandis que Victor Hugo demeure à Marine-Terrace, dans l'île de Jersey. / Cela est tout simplement une question d'âge et de tempérament<sup>46</sup>. » Tempérament épicurien que Dumas pourrait se flatter de partager : l'éloge de Béranger vaut aussi pour justification personnelle.

En faisant paraître à Paris *Le Mousquetaire*, Dumas entreprend en outre de lutter contre l'oubli dans lequel le nouveau régime tente d'ensevelir tout vivants certains écrivains engagés. Eugène Sue est parti pour l'exil, et sa mort en 1857 sera accueillie par un silence quasi général de la presse française; les *Mémoires*, eux, publient de larges fragments des articles pamphlétaires que Sue publia dès 1826 sous le titre des « Lettres de l'homme-mouche<sup>47</sup> », assortissant ces longues citations d'une conclusion énergique : « On voit que l'opposition de notre ami Eugène Sue ne date pas d'hier<sup>48</sup>. » *Le Mousquetaire* n'hésite pas non plus à publier des strophes (certes plus misérabilistes qu'incendiaires) de Joseph Boulmier, poète « rouge » de 1848 et auteur de poèmes brutalement insurrectionnels<sup>49</sup>...

Enfin, comme beaucoup d'autres journalistes d'opposition à la même époque<sup>50</sup>, Dumas et ses rédacteurs n'hésitent pas à profiter de l'actualité culturelle pour glisser quelques allusions vengeresses, et notamment à transformer les éloges funèbres des grands écrivains disparus en autant de réquisitoires contre l'Empire. Le décès de Lamennais donne lieu à une biographie enthousiaste dans le *Figaro*, cependant que *Le Mousquetaire* publie une lettre de

<sup>45</sup> DUMAS (Alexandre), *Mes Mémoires*, op. cit., t. II, p. 332. Et le narrateur enfonce le clou : « Tout gouvernement qui arrive, on le sait en France, a sauvé la société! » (*Ibid.*).

<sup>46</sup> DUMAS (Alexandre), *Mes Mémoires*, op. cit., t. II, pp. 333-334. On consultera aussi la lettre envoyée par Béranger à Dumas en août 1853 (citée par C. Schopp en appendice, p. 1063) : le poète proteste de sa fidélité républicaine.

<sup>47</sup> Rappelons que ces premiers temps de l'Empire autoritaire avaient multiplié les mouchards dans tous les lieux publics : les articles de 1826 prennent une singulière actualité...

<sup>48</sup> DUMAS (Alexandre), *Mes Mémoires*, op. cit., t. II, p. 1017.

<sup>49</sup> Jules Vallès consacre à Joseph Boulmier des pages éloquentes dans *Le Progrès de Lyon* (« Les poètes nouveaux », 24 octobre 1864, *Œuvres*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », t. I, 1975, pp. 414-419).

<sup>50</sup> Sur ce détournement, voir mon article « Vallès chroniqueur au Présent (1857) : réquisitoires et apologues », *Autour de Vallès*, « Jules Vallès : affinités, antipathies », n° 33, 2003, pp. 315-334.

George Sand protestant contre les calomnies qu'un Mirecourt inflige à sa mémoire<sup>51</sup>. Quand, en 1853, la mort de François Arago jette dans le deuil les quarante-huitards, l'Empire choisit de commémorer le grand savant au détriment du républicain de 1848; les *Mémoires* rectifient : « François Arago [est] l'illustre savant, le noble patriote qui se meurt en ce moment-ci, et dont l'Académie n'osera probablement faire l'éloge que comme savant<sup>52</sup>. » Et *Le Mousquetaire* de publier les passages des *Mémoires* qu'Arago consacre à sa jeunesse républicaine (on a vu ci-dessus les jeux d'échos avec les *Mémoires* de Dumas), cependant que le journal évoque « sa belle chevelure de lion » quand il parlait « à la tribune ou dans la rue<sup>53</sup> »...

L'équipe de rédaction du *Mousquetaire* se double ainsi d'un grand nombre de collaborateurs républicains, dont les discours réfractés prennent une tonalité très polémique dans le contexte nouveau qui les met en perspective. Dumas lui-même se présente, avec Hugo et Lamartine, comme l'un des révolutionnaires qui créèrent la littérature moderne<sup>54</sup>; son activité journalistique prolonge et répercute l'action de ces deux penseurs de la démocratie — ce qui confère sa dignité propre à l'entreprise médiatique :

Lamartine est un rêveur, Hugo est un penseur, et moi je suis un vulgarisateur.

Ce qu'il y a de trop subtil dans le rêve de l'un, subtilité qui empêche parfois qu'on ne l'approuve; ce qu'il y a de trop profond dans la pensée de l'autre, profondeur qui empêche souvent qu'on ne la comprenne, je m'en empare, moi, vulgarisateur; je donne un corps au rêve de l'un; je donne de la clarté à la pensée de l'autre; et je sers au public ce double mets<sup>55</sup>.

#### DISCOURS OBLIQUES : L'« ALLUSIONNISME<sup>56</sup> » DU MOUSQUETAIRE

La polyphonie qu'instaure le journal permet ainsi un régime multiple de la citation et de la référence : tel discours de Hugo ou de Michelet, fût-il vieux de vingt ans, reçoit de l'actualité un sens éminemment subversif; tel hommage, apparemment purement littéraire, à un grand écrivain renvoie à l'impact social et politique de son action. En ces temps où la rigueur des lois sur la presse interdit toute prise de parole directe, *Le Mousquetaire* ne peut plus combattre

<sup>51</sup> Lettre de George Sand, *Mousquetaire*, n° 142, 12 avril 1854.

<sup>52</sup> DUMAS (Alexandre), *Mes Mémoires*, op. cit., t. II, p. 449. En effet, la statue officielle élevée en mémoire d'Arago ne mentionne que son activité scientifique.

<sup>53</sup> Alexandre Dumas, « Causerie avec mes lecteurs », *Mousquetaire*, n° 156, 27 avril 1854.

<sup>54</sup> Cette triade de poètes figure par exemple dans l'article d'Ernest Dubreuil « Rossini et Meyerbeer », *Mousquetaire*, n° 9, 28 novembre 1853.

<sup>55</sup> Alexandre Dumas, « Causerie avec mes lecteurs », *Mousquetaire*, n° 16, 5 décembre 1854 [la date est toute proche du fatal Deux-Décembre...].

<sup>56</sup> Ce terme désigne sous le Second Empire l'ensemble des procédés rhétoriques qui permettent à un journaliste de produire un discours ou un récit à double entente, en mobilisant des allusions historiques, des parallèles, l'usage de la parabole, etc. Prévost-Paradol, dans ses contributions au *Journal des débats* et au *Courrier du dimanche*, était considéré comme le grand maître de cette rhétorique indirecte, à laquelle s'oppose Vallès.

de front, la rapière au vent et l'invective à la bouche; il s'agit désormais de mobiliser toutes les ressources rhétoriques de l'allusion, à la fois dans le récit (notamment le feuilleton des *Mémoires*) et dans les différentes rubriques qui composent le corps du journal. Les lecteurs contemporains, formés par des années de censure (avant les innovations du Second Empire, les lois de 1835 avaient lourdement pesé sur la presse de la monarchie de Juillet), sont d'ailleurs habitués à ce discours à double entente, dans la presse comme au théâtre.

Avant même la fondation du *Mousquetaire*, alors que la publication des *Mémoires* était confiée à *La Presse*, Dumas avait déjà expérimenté l'efficacité des stratégies allusionnistes. Racontant le succès obtenu par Talma dans le *Sylla* de Jouy (l'acteur s'était fait le masque de Napoléon), le mémorialiste fait de cet épisode un emblème du type de connivence qu'il entend instaurer avec ses lecteurs :

Qu'importe [...] au président de la République, de quelle façon Talma répondait à Laenas, envoyé par le peuple romain pour savoir de Sylla le chiffre des condamnés, et lui demandant :

Combien en proscriis-tu, Sylla ?

Qu'importe à ces messieurs de savoir de quelle façon Talma répondait :

Je ne sais pas !

C'est tout au plus s'ils se souviennent de l'intonation avec laquelle M. le général Cavaignac a prononcé ces quatre mêmes mots, quand on lui a demandé combien il envoyait sans jugement de transportés hors de France.

Et cependant, à l'heure où j'écris, il n'y a que deux ans que le dictateur de 1848 a prononcé ces quatre mots qui méritent bien de tenir dans l'histoire leur place près de ceux de Sylla<sup>57</sup>.

Selon un triple système de parallélismes, Sylla renvoie à Napoléon (pour les contemporains de Talma), la cruauté du dictateur romain évoque le cynisme de Cavaignac après la répression des émeutes de Juin (pour les contemporains des *Mémoires*), et l'ensemble de la séquence vaut pour pacte de lecture. Ainsi avertis, les lecteurs de Dumas sauront décrypter le sens politique de fables aussi anodines d'apparence que l'histoire de ce curé de campagne nommé Ledru, très aimé de ses paroissiens, qui, destitué par l'évêché, se fit desservant de la toute nouvelle « Église française » avant d'être démis par la force — malgré les barricades édifiées par ses ouailles pour le défendre... Ce rabelaisien curé Ledru, dont le nom évoque Ledru-Rollin, cette insurrection au village, l'écrasement par la force de cette nouvelle religion de la fraternité populaire, tous ces indices convergents<sup>58</sup> ne peuvent qu'alerter les contemporains de 1848 et de 1851.

<sup>57</sup> DUMAS (Alexandre), *Mes Mémoires*, op. cit., t. I, p. 477. Après l'insurrection de Juin, la répression fut féroce : des « commissions mixtes » jugèrent de manière fort expéditive des milliers de prisonniers, dont beaucoup furent exécutés ou déportés.

<sup>58</sup> Claude Schopp souligne notamment cette claire allusion au coup d'État : « Comme, à cette époque, on faisait encore des sommations, le préfet somma les insurgés de se retirer » (DUMAS (Alexandre), *Mes Mémoires*, op. cit., t. II, p. 387).

*Le Mousquetaire* reprend et amplifie ce système d'échos que les *Mémoires* multiplient : le récit historique, inscrit dans la temporalité périodique du journal, vaut désormais pour commentaire de l'actualité. Aux alentours du Deux-Décembre, anniversaire sanglant, il ne peut bien sûr être question d'engager aucune polémique directe; mais sans doute n'est-ce pas un hasard si, le 3 décembre (n° 14), les *Mémoires* racontent l'arrestation brutale des saint-simoniens Enfantin et Rodrigues, la saisie de leurs manuscrits et la fermeture de la salle de conférences de la rue Taitbout!... Après le coup d'État, les insurgés républicains avaient été jugés plus que sommairement avant d'être déportés en masse, cependant que les préfets procédaient à une série d'arrestations arbitraires; feuille littéraire, *Le Mousquetaire* ne peut pas dénoncer l'iniquité de cette parodie de justice, mais les *Mémoires* reproduisent opportunément un discours de Garnier-Pagès, dénonçant l'attitude des autorités à la suite d'une répression aussi brutale qu'injuste survenue... lors d'une insurrection à Grenoble, vingt ans plus tôt; les troupes avaient alors tiré sans sommation, comme en 1851 :

Comment le gouvernement peut-il, sans enquête préalable, dispenser le blâme et l'éloge? Comment lui suffit-il du rapport du préfet pour décider que le préfet a bien fait; du rapport du commandant militaire pour décider que la force armée a bien agi; du rapport du procureur général pour glorifier le procureur général? [...] Si ces sommations n'ont pas été faites, les citoyens ont été égorgés<sup>59</sup>.

Enfin, alors que Napoléon III oblige tous les fonctionnaires à prêter serment à l'Empire (nombre d'entre eux furent réduits au chômage pour n'avoir pas voulu trahir leurs convictions), *Le Mousquetaire* reproduit avec délectation une page des *Mémoires* d'Arago rappelant la résistance que la jeunesse républicaine l'École polytechnique opposa à Napoléon, en pareille circonstance :

Rien ne fut plus curieux que la séance dans laquelle le général Lacuée vint recevoir le serment d'obéissance des élèves. Dans le vaste amphithéâtre qui les réunissait, on ne remarquait aucune trace du recueillement que devait imposer une telle cérémonie. La plupart, au lieu de répondre à l'appel de leur nom :

— Je le jure! s'écriaient: Présent!

Tout à coup la monotonie de cette scène fut interrompue par un élève, le fils de Brissot le conventionnel, qui s'écrie d'une voix de stentor :

— Non, je ne prête pas serment de fidélité à l'Empereur<sup>60</sup>.

Le passé des *Mémoires* — ceux de Dumas ou du républicain Arago — dialogue incessamment avec l'actualité, engageant un débat fragmenté et allusif que favorise la périodicité quotidienne du journal. Il arrive même que certaines réflexions, amorcées sous la forme d'un récit anodin dans les *Mémoires*,

soient ensuite développées de manière beaucoup plus incisive en « remon- tant » du rez-de-chaussée, réservé au feuilleton, au corps du journal. Là encore, pas d'attaque directe, mais un faisceau d'indications visant à orienter clairement la lecture.

Quelque temps avant la création du *Mousquetaire*, Dumas avait évoqué dans ses *Mémoires* la figure originale de l'illuminé Gannau (orthographié Gannot), fondateur d'« une religion nouvelle, philanthropique et égalitaire, qui fleurit vers 1840, et qui eut son heure de célébrité. Cette religion, fondée sur l'égalité parfaite des deux sexes et destinée à fusionner les principes mâle et femelle, s'appelait l'évadisme<sup>61</sup>. » Pierre Larousse précise que l'impact de l'évadisme fut non négligeable dans une période où le fouriérisme, le saint-simonisme, la pensée de Pierre Leroux ou de Victor Considérant avaient préparé les esprits à l'idée d'une révolution à la fois sociale, philosophique et mystique; et de rappeler la dimension politique de l'affaire :

Le clergé s'inquiéta de ce prosélytisme ardent, et une plainte fut adressée au parquet par l'archevêque de Paris; il avait peur que le Mapah ne fit concurrence au Christ [...] Le Mapah, qui avait laissé croître sa barbe, se présenta en blouse et en sabots, coiffé d'un immense feutre gris; il répondit du ton de Jésus au prétoire, devant Pilate. On sentit qu'il y avait plus d'inconvénients à le faire paraître devant un tribunal, assisté de quelque avocat virulent de l'opposition, qu'à le laisser en repos, et le procès n'eut pas de suite<sup>62</sup>.

L'épisode que Dumas consacre à ce nouveau Dieu<sup>63</sup> insiste beaucoup plus sur les aspects fantaisistes et pittoresques du personnage du Mapah, « Celui qui fut Gannot », que sur les implications philosophiques et religieuses de sa doctrine; s'il cite le livre du principal disciple du Mapah, *L'Arche de la nouvelle alliance* (œuvre de Caillaux publiée chez Hetzel, lui aussi adepte de l'évadisme), c'est avec force variantes de son cru dont Claude Schopp a fait le relevé méticuleux. Bref, un épisode léger et humoristique, d'une fidélité toute relative à la réalité historique; même si le récit mêle le respect à la raillerie (Dumas reconnaît la générosité et la noblesse de la doctrine prêchée par Gannau, tout comme la séduction du syncrétisme religieux sur lequel elle se fonde), il n'y a rien de particulièrement subversif dans cet épisode.

Il en va tout autrement quand le numéro-spécimen du *Mousquetaire* publie une lettre de Caillaux lui-même, réagissant au récit fantaisiste des *Mémoires* par un exposé succinct, mais très clair, sur la philosophie de l'histoire que développe l'évadisme. D'emblée, Caillaux explique la mythologie cainite qui fonde une nouvelle lecture de l'histoire des civilisations :

L'humanité a deux faces : Abel et Caïn.

<sup>61</sup> LAROUSSE (Pierre), *Grand dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, article « Mapah ». Larousse précise que, outre Caillaux et Hetzel, Félix Pyat et Thoré furent adeptes de l'évadisme.

<sup>62</sup> *Ibid.*

<sup>63</sup> DUMAS (Alexandre), *Mes Mémoires*, op. cit., t. II, pp. 412-439.

<sup>59</sup> Alexandre Dumas, « Mémoires », *Mousquetaire*, n° 143, 13 avril 1854.

<sup>60</sup> François Arago, « Mémoires », *Mousquetaire*, n° 158, 29 avril 1854. La voix retentissante du vieux quarante-huitard sort d'outre-tombe pour conseiller la résistance...

Les Caïns, les hommes à la main sanglante, sont les grands accoucheurs des sociétés. Incompréhensibles par nature, subversifs en raison du milieu, ils sont chargés de pousser le monde vers son but suprême : la loi d'*expansion* à tous les degrés.

Leur mission est providentielle<sup>64</sup>.

L'intervention de Caillaux infléchit donc considérablement, aux yeux des lecteurs du journal, la portée de l'évadisme : loin de l'enthousiasme mystique semi-délinquant que décrivait Dumas, le disciple du Mapah évoque une philosophie de l'histoire fondée sur la nécessité providentielle de la rupture, de la violence, du surgissement révolutionnaire seul capable de faire advenir l'humanité à elle-même, parfois à son propre insu. Cette vision prométhéenne, typique des années 1840 qui virent son surgissement, prend un sens nouveau après l'expérience de 1848. Dolf Oehler a en effet démontré que la fraternité lyrique de Février, brusquement inversée en fratricide avec l'insurrection de juin 1848, a donné un sens nouveau, politique et social, à la référence caïnite. La descendance de Caïn s'incarne désormais en tous ceux qui fondent le progrès de l'histoire sur l'affirmation, même brutale, de la justice et de la vérité contre les puissances asservissantes de l'Ordre :

[Cette mythologie] s'inscrit dans la tradition des enfants de Caïn et approuve ainsi tout à la fois la violence révolutionnaire et l'athéisme. On peut voir dans le poème de Baudelaire *Caïn et Abel* la formulation classique de cette position alors très répandue, tout au moins parmi les intellectuels. Ainsi, Alphonse Esquiros commence son *Histoire des martyrs de la liberté* par la triple antithèse hautement caractéristique : « Il n'y a depuis l'origine du monde que deux sortes d'hommes : Abel et Caïn, Caïphe et Jésus, Radetzky et Robert Blum<sup>65</sup>. »

De nombreux textes de Baudelaire prêchent ainsi un combat sans compromis entre la race de Caïn et la race d'Abel.

La doctrine du Mapah fait donc de l'humanité son propre Prométhée, et des crises révolutionnaires les manifestations de sa puissance propre d'émancipation spirituelle et politique — ce qui, en 1853, peut renvoyer à la fois à la protestation républicaine et à la question sociale, l'une et l'autre restant pour ainsi dire rattachées à la dichotomie de Dieu et du mal<sup>66</sup>. Telle est la théorie qu'expose Caillaux — on est bien à la limite de ce que peut admettre un journal littéraire :

Gannau disait :

*La chute* est un fait providentiel ;

*La chute* est une protestation ;

*Sans la chute*, l'humanité n'eût été qu'une *serinette* (ce sont ses expressions).

<sup>64</sup> Lettre signée Ch. Caillaux, *Mousquetaire*, n° 1, 12 novembre 1853.

<sup>65</sup> OEHLER (Dolf), *Le Spleen contre l'oubli. Juin 1848*, Paris, Payot, 1996, p. 79.

<sup>66</sup> Ce qui est fréquent chez les écrivains contemporains, comme le montre Dolf Oehler (*Ibid.*).

*Par la chute*, au contraire, elle s'émancipe de la tutelle divine et elle se met en marche pour accomplir elle-même son labeur d'*initiation* [...]

Gannau disait que la chute a sauvé le monde.

Et partant de là, il évoquait logiquement comme providentielles toutes les protestations<sup>67</sup>.

En ces lendemains du coup d'État, ce dernier postulat a un sens très évident... La fantaisie des *Mémoires* a fait inopinément surgir, dans ce forum sous haute surveillance qu'est le journal, un débat aux implications éminemment subversives. À cet égard, le numéro-spécimen du *Mousquetaire* offre bien plus qu'un « programme artistique » : il conclut également avec ses lecteurs un pacte de lecture qui vaut pour appel à la résistance intellectuelle, morale et politique.

#### LA POSITION DU MOUSQUETAIRE

Tous les brahmines qu'on appelle les artistes, sont les propagateurs de la foi nouvelle.

Alerte, peintres, poètes, sculpteurs, savants, musiciens, philosophes, alerte ! vous êtes les vulgarisateurs de la pensée humaine, vous êtes les pionniers de la civilisation ; alerte donc ! courage ! l'avenir est à nous ! vous serez les sauveurs du monde<sup>68</sup> !

Cette tirade enflammée emblématise la position que *Le Mousquetaire* entend défendre, dans un contexte difficile qui impose la plus grande circonspection. Si Dumas et ses collaborateurs clament leur repli sur le terrain de l'esthétique, cela ne signifie nullement qu'ils prônent l'autonomisation totale du champ littéraire : bien au contraire, l'écrivain doit revendiquer la mission de mage et de prophète qu'a affirmée la grande génération de 1830. Malgré le traumatisme de juin 1848 puis du coup d'État, Dumas réaffirme sa foi dans le rôle spirituel et la fonction sociale de l'artiste ; il serait réducteur de ne voir là qu'une profession de foi nostalgique : *Le Mousquetaire* cherche à réactiver les forces de résistance intellectuelle qu'appelle un présent désastreux.

La liberté de l'art est indissociable de la liberté civile, comme le prouvent la censure des vingt dernières années et les lois sur la presse récemment promulguées par le Second Empire ; les maîtres spirituels auxquels le journal rend hommage — Hugo, Michelet, Lamartine, George Sand, Arago... — sont de grands créateurs parce qu'ils incarnent ce sens républicain de la liberté que partage Dumas. Si les despotes sont maîtres du présent, *Le Mousquetaire*, « Tite-Live quotidien<sup>69</sup> », est maître de l'avenir : à défaut d'appeler ouverte-

<sup>67</sup> Lettre signée Charles Caillaux, *Mousquetaire*, n° 6, 25 novembre 1853 ; les jeux typographiques rappellent les écrits des saint-simoniens. Cette lettre avait en fait été envoyée par Caillaux à Dumas avant celle publiée dans le numéro-spécimen ; cette publication tardive permet de relancer le débat...

<sup>68</sup> Paul Bocage, « Bric-à-brac », *Mousquetaire*, n° 18, 7 décembre 1853.

<sup>69</sup> Ernest Viellot, « Petite gazette », *Mousquetaire*, n° 143, 13 avril 1854. Michelet est le Tacite, et Dumas le Tite-Live de Napoléon III...

ment à combattre l'Empire et l'empereur, l'équipe rédactionnelle multiplie les discours obliques afin de lutter contre le découragement croissant et de fédérer les énergies françaises.

À cet égard, Dumas le « vulgarisateur » semble avoir eu l'intuition des formidables potentialités médiatiques du journal : la polyphonie et la périodicité du *Mousquetaire* permettent de créer un forum de papier où viennent retentir les grandes voix bannies de l'espace public, cependant que, dans un pays où le tyran a abattu toutes les tribunes, la presse ouvre toutes sortes de possibilités alternatives — l'allusionnisme prudent de ces premières années de l'Empire préparant la flambée pamphlétaire de la fin des années 1860.

## Chapitre 2

### Ce que causer veut dire

On ne prête qu'aux riches, chacun le sait ; aussi Dumas a-t-il beau jeu de s'attribuer, dans le second *Mousquetaire*, la paternité du genre de la causerie :

Chers lecteurs,

Il y a bientôt treize ans [...] que j'écrivais, au recto de sa première page, le programme artistique du journal *le Mousquetaire*.

Ce programme était intitulé *Causerie*.

C'était une innovation : avant moi, personne ne s'était avisé de faire des *Causeries* dans un journal<sup>1</sup>.

Le chapitre qu'on lira après celui-ci tend à démontrer que Dumas se fait la part bien trop belle en l'occurrence. Le bonhomme est coutumier du fait, qui entre dans le charme particulier dont le grand Alexandre continue de jouir jusqu'à nous. Au surplus, sa mémoire lui joue des tours. Ledit « programme artistique », paru dans le numéro spécimen du 12 novembre 1853, ne s'annonçait pas sous l'intitulé d'une causerie, mais d'un « Dialogue entre moi et le premier venu », et c'est dans le numéro 2, une semaine plus tard, le 21 novembre, que la première causerie fera son apparition déclarée à la une du journal. Que la causerie soit d'autre part un genre à proprement parler, dont les traits et propriétés puissent être fixés sous l'espèce d'un modèle journalistique ou plus largement textuel, voilà qui semble presque aussi douteux. Ce genre est si flottant dans *Le Mousquetaire*, ses règles y sont si désinvoltes, ses manifestations si aléatoires, qu'il est tentant d'y voir une excroissance démonstrative de la personne et de la figure littéraire de Dumas, « l'accroissement », comme il est dit dans ce même prospectus du 12 novembre, « d'une personnalité qui en gêne, qui en contrarie, qui en déplace d'autres<sup>2</sup> » : vorace et généreuse, mobile et insistante, solennelle et sans-façon, égocentrique et altruiste ; et c'est bien ainsi d'ailleurs que le directeur du *Mousquetaire* conçoit la chose : *Le Mousquetaire* est le journal de M. Alexandre Dumas, la causerie est son affiche, un *moi-je* ne cesse de s'y rappeler à ses « lecteurs » et « lectrices », jusque dans l'attente qu'il entretient auprès d'eux quand il n'est pas au poste, attente qu'il aime à faire sentir rétrospectivement au moment de reprendre le fil de ses propos. Genre, si c'en est un, marqué donc par l'irrégularité : pas de règles stables ni définies ; parution épisodique, sporadique ; de longueur et de forme variables ; sur des sujets manifestement improvisés, surgis de la fantaisie du romancier journaliste tel qu'en lui-même l'actualité du

<sup>1</sup> *Mousquetaire*, seconde série, novembre 1866.

<sup>2</sup> « Programme artistique du journal *Le Mousquetaire* », 12 novembre 1853.